



**UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR**

**ECOLE DOCTORALE SCIENCES
JURIDIQUES, POLITIQUES,
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(ED-JPEG)**



**LABORATOIRE DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET MONETAIRES**

Dominique MENDY, doctorant en économie
Université de Thiès

Laboratoire de Recherches Economiques et Monétaires (LAREM) / UCAD

Tel : + 77 650 43 65,

Courriel : domiyeshua@yahoo.fr / dominique.mendy@ucao.edu.sn

**PME, TERRITORIALISATION DU DEVELOPPEMENT
ET INTEGRATION : CAS DE ZIGUINCHOR**

Document de travail n° 23

Décembre 2016

**LAREM – UCAD
Sénégal**

**ADRESSE : FASEG/UCAD, BP : 47337 Dakar-Liberté, Dakar, Sénégal
SITE INTERNET : www.larem-ucad.org**

Résumé :

L'objet de cet article est d'étudier, dans un contexte de territorialisation du développement local et transfrontalier, la capacité des PME de la région de Ziguinchor à favoriser le développement et l'intégration des trois régions de la Casamance naturelle et celle entre le Sénégal, la Guinée-Bissau et la Gambie. Cette étude est menée à travers une approche méthodologique selon la statistique descriptive, à partir des données d'enquête réalisée sur le terrain.

Les résultats montrent que les PME de la région de Ziguinchor, compte tenu de leurs caractéristiques et des potentialités locales et sous-régionales, sont en mesure d'impulser le développement local et de favoriser l'intégration interne et transfrontalière.

La dynamique de promotion du développement par l'approche territorialisée des collectivités locales apparaît pertinente pour hâter l'intégration économique des communautés africaines. Les PME, véritables actrices dans le processus de création d'emplois et de richesse, sont appelées à jouer un rôle de premier plan, dans un processus où les acteurs publics seuls ne pourraient amorcer un développement durable.

1. Introduction

Après deux décennies de la période post-dévaluation, le Sénégal est toujours caractérisé par une situation de pauvreté importante, avec un taux de 46,7% en 2011, (ANSD 2011). Dans ce contexte, les autorités publiques tout comme les bailleurs de fonds ont revu leurs stratégies de promotion de l'économie. De nouvelles stratégies à forte orientation sociale ont été mises en place par l'Etat. C'est ainsi que deux documents stratégiques de réduction de la pauvreté ont été adoptés, qui couvraient les périodes respectives suivantes : 2003-2005 et 2006-2010, (Boccanfuso *et al.* 2007), puis complétés et renforcés par le Document de Politique Economique et Sociale (DPES 2011).

Les autorités publiques du Sénégal issues de la deuxième alternance en 2012 ont opté pour une approche territorialisée du développement. La priorité a été donnée aux collectivités locales, qui détiennent plus de pouvoir et plus de possibilités de promouvoir le développement local (Diop 2013). Ces nouvelles prérogatives leur permettent de soutenir l'initiative privée et le développement participatif et inclusif inscrit dans le document de l'acte III de la décentralisation (2012) avec les pôles de régions. De ce fait, la Petite et Moyenne Entreprise (PME) a été identifiée par les autorités publiques comme un des leviers essentiels pour la création de richesse et d'emplois. La diversification de la production, combinée avec une utilisation plus intensive des ressources productives locales, peut aboutir à des effets d'entraînement plus conséquents sur le reste de l'économie.

En effet, la place des PME dans l'économie sénégalaise a été clairement rappelée dans la Charte des PME (2003). Celle-ci précise que les PME représentent 80 à 90 % du tissu économique, avec 30% des emplois, 25 % du chiffre d'affaires et 20 % de la valeur ajoutée (ANSD 2013). Ces statistiques montrent que les PME constituent un levier puissant du secteur privé et demeurent ainsi la clé de la croissance économique.

La région de Ziguinchor, composante de la région naturelle de Casamance, dispose d'un avantage important du point de vue de ses potentialités économiques et sociales, comparée aux autres régions du Sénégal (ANSD 2011). Ziguinchor est l'une des régions les plus cosmopolites du Sénégal, d'après le rapport sur la situation économique et sociale de Ziguinchor (SES-Ziguinchor ANSD 2013), avec un fort potentiel dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture. Du fait de la pluviométrie relativement plus importante, avec en moyenne 1147, 5 mm d'eau par an (service régional de la météo régionale, 2015), la forêt est boisée et l'arboriculture y est également développée (rapport de l'inspection régionale des eaux et forêts,

2013). Aussi, de par sa position géographique, Ziguinchor est-il une région carrefour et possède des atouts réels par rapport à la sous-région (ANSD 2012).

Malgré tout, l'activité économique à Ziguinchor est à l'image des autres régions dites périphériques du pays, avec un tissu économique, industriel et commercial quasi inexistant. Les PME ziguinchoroises sont peu nombreuses et de faible taille (AFD dans document de lignes directrices de la région de Ziguinchor, 2012). La morosité de l'économie de la région s'explique par trois faits liés entre eux, à savoir l'excentricité de la région par rapport à la capitale, centre économique du pays ; les deux capitales régionales, Dakar et Ziguinchor, sont distantes de 453 km. Ensuite, l'enclavement de la région qui est presque coupée du reste du pays par un pays étranger, la Gambie, ce qui réduit fortement la libre circulation des biens et des personnes. Enfin, l'accentuation toute particulière de la pauvreté, surtout celle urbaine, 66.8 % des ménages de la région de Ziguinchor sont en deçà du seuil de pauvreté (SNDES 2011). Ce taux qui est au-dessus de la moyenne nationale s'explique, au-delà de la crise armée, par l'enclavement de la région, qui fait d'elle une région pauvre, qui dispose paradoxalement des potentialités économiques réelles.

La dynamique de promotion du développement local peut être appréhendée selon l'approche territorialisée de l'économie (Leloup, Moyart, Pecqueur 2004). D'ailleurs Xavier Greffe (1984) soutient que les espaces locaux qui déploient une stratégie de développement sur une assise spatiale doivent désormais porter le qualificatif de territoire. L'espace, selon G. Benko (1996), n'est pas seulement un cadre de la localisation des agents économiques, c'est « aussi le cadre de l'émergence d'un acteur économique particulier dont l'importance aujourd'hui est abondamment soulignée : le Territoire » (p. 7). Les premiers travaux de recherche sur le territoire ont eu comme précurseur Alfred Marshall, avec les districts industriels (Marshall 1890). Par la suite, sous l'influence des théories institutionnalistes des coûts de transaction (Coase-Williamson-North) et évolutionnistes du changement technique (Nelson&Winter), des développements ont vu le jour à travers l'Occident : en Italie, avec les districts (Becattini, Bagnasco et Trigilia), en France sur les systèmes productifs localisés (Courlet et Pecqueur) et sur les milieux innovateurs (GREMI), et aux Etats-Unis par l'école californienne de géographie économique sur les métropoles (Scott-Storper-Walker). Ainsi le territoire s'impose à la fois comme un concept économique, avec une organisation de plus en plus territorialisée des processus productifs et comme un cadre pertinent pour la mise en place des politiques de développement durable (Khan 2007).

La gouvernance n'est donc pas forcément gouvernement, au sens d'une organisation politique qui administre un territoire, mais une coordination multiscale des acteurs privés et publics autour d'un projet en vue de résoudre un problème productif. Elle n'est pas, selon Olivier Crevoisier (2007), « imposée de l'extérieur », mais résulte « de l'interaction d'un certain nombre de groupes qui s'influencent mutuellement ».

Selon Maillat, Quévit, Senn (1993), le milieu « territoire » est donc créé par l'interaction des agents et par les relations d'échanges continues qu'ils entretiennent. Ces interactions entre agents, qui font face à des problèmes productifs et à des difficultés de coordination, entraînent une dynamique d'apprentissage, qu'ils mobilisent lors de la rencontre de nouvelles difficultés productives, sont donc de véritables ressources spécifiques latentes définies aussi comme des externalités territoriales, ancrées dans le territoire.

C'est dans cette optique qu'il faut inscrire la dynamique de promotion du territoire par les autorités étatiques du Sénégal, avec l'acte 3 de la décentralisation. Ce qui apparaît comme un palliatif face à l'hypertrophie de la métropole avec, comme conséquence immédiate, la paupérisation des régions périphériques. En effet, ces espaces, districts industriels, pôles de développement ou régions sont assimilés à « des territoires construits par des acteurs » (Zimmermann 2005), « mettant en valeur des ressources locales latentes » (Colletis et Pecqueur 2004), sur lesquelles les communautés locales peuvent s'appuyer pour une meilleure intégration. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les initiatives mises en œuvre par l'UEMOA pour une communauté ouest-africaine construite à partir des territoires, à travers l'érection du Conseil des Collectivités Territoriales (Diop, 2013). Ces initiatives de promotion du développement territorial apparaissent comme une alternative pertinente, capable d'engendrer une nouvelle dynamique de développement local (Samson, 2004), dont les résultats attendus est la réduction des effets néfastes d'une gouvernance fortement centralisée, en vigueur pratiquement depuis les indépendances. D'ailleurs, selon Cheikh Adjibou SOUMARE et Albert. AMICHIA (2013), l'UEMOA entend faire de la coopération décentralisée un outil efficace d'amélioration des conditions des populations aux frontières de nos pays et un moyen pour accélérer l'intégration de nos États en s'appuyant sur la complémentarité et les savoir-faire des collectivités territoriales. Les projets de coopération transfrontalière sont de nature différente et très variable; ils peuvent toucher les domaines du développement économique, des transports, de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du territoire, de la formation professionnelle, de la problématique environnementale ou encore de l'assainissement et de l'eau. Les politiques publiques de développement économique et social des pays de l'UEMOA doivent ainsi, agir en donnant une dimension africaine aux stratégies territoriales au niveau de

toutes les échelles : nationale, régionale et locale. Ceci d'autant plus que l'organisation socio-économique du territoire ne se conçoit plus, seulement, comme un processus imposé d'en haut, mais comme une démarche ascendante (O. Crevoisier, 2007).

La logique centralisatrice et unitaire de contrôle du territoire est en train d'être battue en brèche par l'adoption de la décentralisation comme modèle d'organisation du territoire et de transfert de certaines compétences jusque-là exercées par l'Etat (D. Bretonès, 2011). Cette option, visant à responsabiliser les acteurs (publics et privés) locaux, constitue un choix important dans le cadre du développement territorial. J.P. Gilly et J. Perrat (2003).

Le contexte de la décentralisation fait que les Etats ne sont plus les seuls acteurs de développement du territoire. Les collectivités territoriales, de même que les acteurs économiques et sociaux, occupent un rôle et une place de plus en plus importants dans les programmes de développement, induisant ainsi la nécessité d'une action politique de plus en plus négociée, concertée et contractualisée avec tous les opérateurs de développement, (O. Crevoisier, 2003). Par conséquent, la décentralisation constitue un véritable instrument de développement local qui implique des logiques de concertation et de contractualisation permettant d'instaurer une coordination entre toutes les catégories d'acteurs.

La cohésion socioculturelle de Ziguinchor, à l'instar de la Casamance naturelle peut favoriser des formes de coopérations territoriales. Elles permettraient d'éviter les compétitions pour l'accès aux ressources naturelles, aux financements de l'État et des bailleurs de fonds, ainsi que les doubles emplois. Des coopérations faciliteraient également les synergies, permettraient de mutualiser les compétences et les moyens. Elles favoriseraient également la mobilité des compétences ou de travailleurs agricoles qui se réalisent souvent entre plusieurs régions ou communes. Ces collaborations pourraient prendre des formes variées allant de l'intercommunalité à la mise en place de réseaux de villes (Egg et Herrera, 1998). Parmi elles, une attention particulière sera portée aux coopérations transrégionales, transfrontalières avec les villes frontalières des pays voisins comme Sao Domingo en Guinée Bissau et Soma en Gambie, par la formulation de projets communs sur ces espaces.

Selon (J.-P.Gilly et J.Perrat, 2002) « La gouvernance territoriale renvoie à une vision ouverte et non « localiste » du territoire ». Ainsi les stratégies de développement territorial devraient réconcilier ces échelons et faire émerger des territoires de projet, tenant compte des interdépendances et des facteurs de cohésion économique et extra économique. En effet, les acteurs qui y sont localisés développent des interactions à la fois à l'échelle locale et à l'échelle globale.

C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la démarche d'une nouvelle politique de développement territorial au Sénégal (M. Diouf, 2013). Celle-ci vise à renforcer le pouvoir des collectivités en consacrant la territorialisation comme levier de performance des politiques publiques locales. La territorialisation des politiques publiques signifie les inscrire de manière coordonnée et complémentaire au sein des territoires et doit aboutir à une meilleure appropriation de celles-ci par les acteurs concernés au niveau local.

Il est aujourd'hui possible de faire le saut qualitatif, de repenser le système territorial du Sénégal dans une perspective de clarification et de simplification capable de faire émerger des territoires de développement pertinents et compétitifs. L'organisation territoriale doit, aussi, s'inscrire dans un mouvement de coopération entre les collectivités, de dynamiques transfrontalières permettant de promouvoir des stratégies de développement susceptibles de stimuler l'attractivité du Sénégal à l'échelle sous régionale.

La perspective du développement territorialisé a pour avantage singulier de réduire l'effet de polarisation de l'économie par la région de Dakar, capitale qui concentre plus de 90 % de l'activité économique avec 25 % de la population nationale et d'ouvrir des possibilités aux PME régionales de développer les activités économiques avec les territoires limitrophes des pays voisins.

Dans un contexte de développement territorialisé, les PME de la région de Ziguinchor peuvent-elles assurer le développement local et promouvoir l'intégration interne et transfrontalière (entre le Sénégal, la Guinée-Bissau et la Gambie). L'hypothèse principale consiste à admettre que les PME de la région de Ziguinchor, compte tenu de leurs caractéristiques et potentialités, impulsent le développement local et favorisent l'intégration interne et transfrontalière.

L'objectif de cet article est de montrer que les PME de la région de Ziguinchor sont capables de favoriser le développement local et l'intégration des trois régions de la Casamance naturelle et celle entre le Sénégal, la Guinée Bissau et la Gambie. La méthodologie utilisée, compte tenu des données disponibles est la statistique descriptive, issue de l'enquête réalisée par la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Ziguinchor (CCIAZ) en collaboration avec l'Agence régionale de développement (ARD), l'université Assane Seck (UASZ) et l'université catholique de l'Afrique de l'Ouest à Ziguinchor (UCAO) en 2011, constitue jusqu'à la seule enquête d'envergure réalisée sur les PME de la région.

La suite de cet article est déclinée en deux temps. Dans un premier temps (section 2), il sera abordé la pertinence de promouvoir le développement local à partir des PME locales. Dans un

second temps (section 3), on abordera les perspectives d'une dynamique d'intégration interne (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et transfrontalière (Sénégal, Guinée Bissau et Gambie). Enfin, dans la conclusion, il sera évoqué les implications de politiques économiques de la dynamique de promouvoir le développement et l'intégration selon l'approche territorialisée avec comme levier les PME.

2. Pme, vecteurs du développement local

Il sera étudié dans cette section, la pertinence de promouvoir le développement territorial à partir des PME. Cela revient à examiner la structure et le poids des PME locales en vue d'une contribution significative au développement économique local et transfrontalier.

Tableau 1 : Répartition des PME par secteur d'activité

	Observations	Pourcentage
Secteur primaire	256	47
Secteur secondaire	62	11
Secteur tertiaire	231	42
Total	549	100

Source : Calculs de l'auteur, enquête CCIAZ (2011)

A la lumière de la décentralisation selon l'approche territorialisée qui vise à impulser le développement des populations locales, il convient de reconnaître que les PME apparaissent, particulièrement dans nos pays dits pays en voie de développement, comme un levier à fort impact économique, tant au niveau national qu'au niveau local. Toutefois, compte tenu de l'environnement géographique, climatique, socioculturel, démographique, économique, juridique, sociopolitique mais aussi réglementaire et institutionnel, elles peinent à se déployer pour impacter significativement sur le développement local et sous régional.

La structure des PME de la région de Ziguinchor se caractérise par trois éléments: d'abord, il y a la prédominance relative des PME dans les domaines commercial et agricole. Ensuite, la deuxième caractéristique est la faiblesse de la taille, en termes d'effectif de ces PME. Enfin le troisième élément caractéristique est le faible niveau technologique du dispositif productif de ces PME. Il faut remarquer également que les PME n'ont pas les mêmes caractéristiques selon qu'elles évoluent dans le secteur formel ou informel.

Tableau 2 : Domaine d'activité de la PME

	Observations	Pourcentage
Agriculture	139	25,32
Pêche	33	6,01
Elevage	34	6,19
Foresterie	5	0,91
Artisanat	61	11,11
Agroalimentaire	27	4,92
Industrie	8	1,46
Commerce	195	35,52
Tourisme	40	7,29
Total	549	100

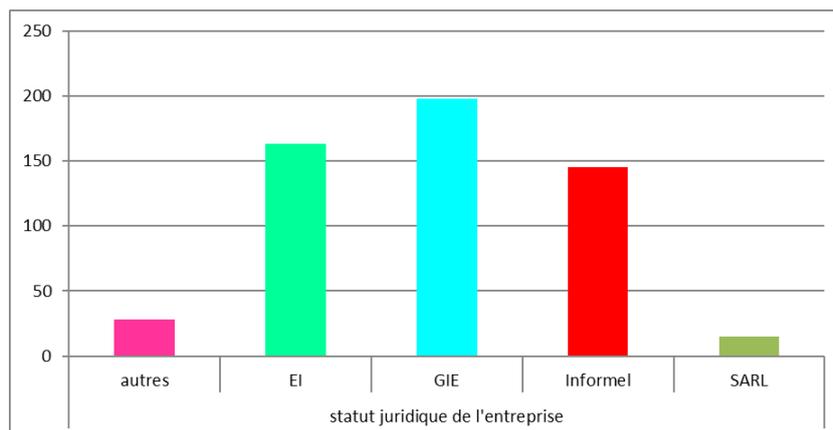
Source : Calculs de l'auteur, enquête CCI AZ (2011)

La configuration sociopolitique de la région fait que les entreprises qui exercent dans l'économie régionale présentent des difficultés tant du point fonctionnel que du point de leur structuration pour une classification dans les secteurs formel ou informel.

Du fait de l'instinct de survie des populations déplacées des villages vers les villes à cause de l'insécurité, ces dernières sont obligées d'être assez imaginatives pour subvenir à leurs besoins économiques. On assiste, ainsi à un développement de l'initiative privée à petites échelles. Ce qui favorise le dynamisme du tissu économique. Cette situation a favorisé l'émergence de beaucoup de petits opérateurs au poids économique très faible, intervenant à tous les niveaux de la production (primaire, secondaire et tertiaire).

Le secteur formel, (entendu, les PME disposant d'un statut légal et d'une organisation fonctionnelle, comme les sociétés anonymes à responsabilité limitée), de la région est caractérisé par une récession endémique et une léthargie chronique des entreprises industrielles. Ce phénomène est lié au mouvement d'insécurité générée par la rébellion des indépendantistes casamançais. Ainsi, le secteur a enregistré la fermeture d'un nombre assez important de PME qui constituaient le fleuron du tissu industriel et productif de la région. Celles qui fonctionnent encore sont dans une situation économique délicate, du fait particulièrement de la morosité de l'environnement des affaires, qui n'attire plus ou peu les investisseurs nationaux et étrangers.

Graphique 1 : Répartition des PME selon le statut juridique



Source : Calculs de l'auteur, enquête CCIAZ (2011)

La zone franche industrielle de la région, administrée par la société du domaine industriel de Ziguinchor (SODIZI) et qui concentre une bonne partie des PME formelles de la ville, se trouve dans un état de stagnation dans le cadre de l'encadrement et de la promotion des PME de la zone. Les PME formelles appartiennent en général aux allochtones ou aux étrangers, (les Français et les Libano-syriens) et s'activent plus dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie, de la pêche, du commerce de gros, des services de l'immobilier.

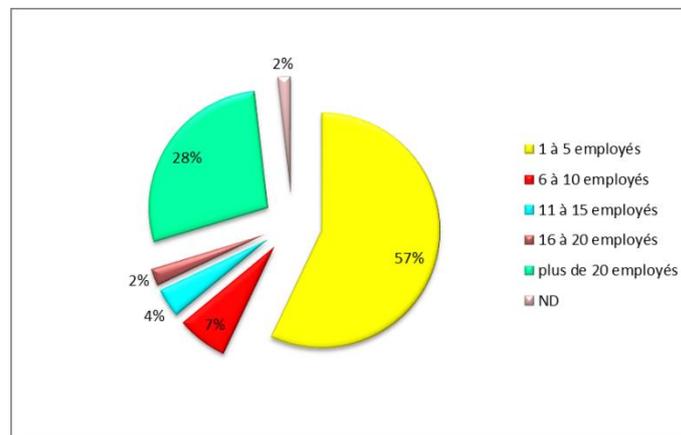
Une autre caractéristique de ces PME est qu'elles sont, pour la plupart, des établissements ou des succursales d'entreprises établies à Dakar et donc ne disposent pas d'une véritable marge de manœuvre. Les PME qui arrivent à exporter sont généralement dans le secteur de la pêche, du tourisme, du commerce. Les autochtones sont plus dans les entreprises de services (pharmacie, commerce, agroalimentaire, immobilier) qui sont généralement créées sur fonds propres ; le commerce et la distribution représentent 36 % des PME, d'après les données d'enquête réalisée.

Les PME formelles disposent d'un accès plus facile au crédit bancaire comparativement à celles informelles, cela est du reste une évidence, dans la mesure où elles présentent plus de crédibilité aux yeux des banques et disposent souvent des garanties minimales requises pour l'octroi de prêts bancaires. Elles sont également mieux encadrées du point de vue institutionnel parce que répondant aux conditions générales légales requises par les autorités de tutelles, (disposer d'une organisation formelle avec un personnel permanent, disposant de bulletins de salaires, de couverture sociale, payer correctement l'impôt sur les sociétés, avoir une gestion transparente traduite par la tenue d'une comptabilité aux normes, fonctionnelle et fiable).

Les effectifs permanents tournent entre 5 et 30 employés, qui sont pour la plupart des jeunes avec un niveau d'instruction et un niveau d'étude assez élevés. Ils ont en général au moins

atteint la classe de terminale et ont fait, soit des études universitaires, supérieures professionnelles, soit des formations professionnelles et sortent comme commerciaux, aides comptables, secrétaires.

Graphique 2 : Répartition des PME selon l'effectif des employés



Source : Calculs de l'auteur, enquête CCIAZ (2011)

Les PME formelles ont paradoxalement une espérance de vie assez proche de celles qui sont dans le secteur informel. Cela s'explique par le fait que beaucoup d'entreprises, surtout celles qui sont dans les communautés rurales, dépendent de l'appui d'ONG (qui foisonnent dans la région du fait de la crise), qui les financent ou leur donnent la garantie pour l'octroi de prêt bancaire. Ainsi, lorsque ces ONG (ou le programme concerné) quittent ou disparaissent alors la PME disparaît également. Il arrive même que certaines d'entre elles changent de dénomination, d'activités pour aller à la recherche d'autres bailleurs de fonds.

Dans l'ensemble, les PME formelles sont plus crédibles aux yeux des institutions de financement. Cela est dû au fait que ces entreprises sont en conformité avec les lois et règlements en vigueur sur le territoire national. Ce qui leur donne aussi de pouvoir bénéficier d'avantages en termes d'investissements, de financement et d'accès au marché public et même à certains grands marchés privés. Elles sont les cibles préférées et sont mieux prises en compte dans le cadre des politiques de promotion économique du secteur privé. En effet, l'Etat privilégie la formalisation des PME et travaille à inciter les PME dans ce sens. Ainsi, celles-ci jouissent déjà des appuis donnés, sous forme d'encadrement et d'orientation stratégiques, par les institutions et structures publiques d'encadrement et d'accompagnement des PME.

A côté du secteur formel, il y a le secteur informel local qui regroupe un nombre important d'entreprises pour lesquelles il faudra également comprendre leurs caractéristiques propres.

Le concept de « secteur informel », est dû à Keith Hart et date du début des années soixante-dix, à l'occasion du Programme mondial lancé par le Bureau International du Travail (BIT), dans son rapport sur le Kenya de 1972.

Il regroupe toutes les activités qui ne sont pas ou qui sont faiblement enregistrées. Ce qui laisse transparaître l'idée selon laquelle l'informel est plus une question de degré plutôt que de statut.

Les deux taux de création et de mortalité des PME informelles sont très élevés. Ceci s'explique par le souci de satisfaire toute suite des besoins vitaux au niveau familial. Ce comportement se traduit par le manque de capacité d'autofinancement des investissements. Les promoteurs des PME informelles, à défaut de procéder à une étude correcte du marché, ou même à une analyse liminaire du marché, préfèrent procéder plutôt par suivisme béat, c'est-à-dire lorsqu'un jeune du quartier, par exemple mène une activité qui est considérée par ses voisins comme relativement rentable, les autres jeunes du quartier et même des autres quartiers ont tendance à faire la même chose (exemple d'activités : l'élevage de poulets de chair ou le service de transfert d'argent comme Wari).

Compte tenu de poids économique et financier très faible et du manque d'organisation administrative et comptable, les PME de la région sont souvent évincées des marchés publics locaux, qui sont souvent gagnés par des entreprises de la capitale ou étrangères. Elles sont ainsi confinées à jouer le rôle de sous-traitant.

Il serait pertinent compte tenu de l'effet de déversement direct qu'engendre l'octroi de marché à ces PME, du fait de leur faible compétitivité comparativement aux entreprises de la capitale, de procéder à une forme de motivation à s'installer dans les territoires périphériques du Sénégal.

3. Perspectives d'une dynamique de coprosperité du Sénégal avec la Guinée -Bissau et la Gambie.

Après l'examen de la structure et du poids économique des PME de la région, à la lumière des données d'enquête, des perspectives d'une dynamique de développement sous-régional sont esquissées dans cette section. Les travaux théoriques et empiriques montrent que le processus d'intégration régionale a pris un sérieux retard en Afrique, comparativement aux modèles d'intégration expérimentés en Europe, en Amérique et en Asie. Les collectivités locales, à l'instar des pays cités plus haut, peuvent constituer des piliers dans le processus d'intégration sous régionale par la mise en synergie de la gestion des ressources transfrontalières telle que l'exploitation de l'anacarde, l'exploitation des bassins rizicoles, des produits palmistes (huiles

de palme, bois...). La promotion de véritables PME agricoles, qui travaillent en étroite collaboration avec les coopératives villageoises.

L'analyse des données issues des enquêtes montre que le marché des PME de la région est d'abord local, compris au niveau de la Casamance naturelle dans son ensemble (86,34%). Cela signifie que les PME locales s'approvisionnent et vendent leurs produits et services au niveau local, c'est-à-dire de la Casamance naturelle. Le marché de la sous-région (Guinée Bissau et Gambie) vient en deuxième position en termes d'importance pour les PME de Ziguinchor (cf. données d'enquête). Le marché de la sous-région, passe devant le marché national (hors local), d'autant qu'il est 6 fois plus important que le marché national et international. Les PME de la région commercent à hauteur 11,29% les pays voisins (Guinée Bissau, Gambie). Ce taux, même s'il peut paraître relativement faible est significatif dans le sens que cela révèle que les territoires limitrophes sont relativement ouverts au commerce transfrontalier. Compte tenu des potentialités propres de la région et des ressources communes à certaines collectivités locales transfrontalières, comme l'arboriculture de l'anacarde, le commerce transfrontalier a des possibilités de se développer. Ainsi, un dispositif d'accompagnement inclusif et cohérent pourrait favoriser la promotion d'un véritable développement mutuellement avantageux pour les différents territoires concernés. Les pays voisins sont autant des fournisseurs que des clients pour les PME de la région. D'ailleurs il faut souligner que ce taux de 11,29% du commerce transfrontalier est supérieur au taux du commerce intra-communautaire du Sénégal avec ses voisins immédiats (Guinée Bissau, avec 6,4% de nos exportations et Gambie, pour 9,1% de nos exportations) dans le cadre de la CEDEAO (ANSD, 2014).

Aussi, compte tenu des difficultés d'accès au financement bancaire par les PME, serait-il pertinent de revoir le système de la microfinance qui demeure un levier important pour les PME régionales de très petite taille (57% des PME enquêtées). Les PME sont confrontées à un dilemme financier. D'une part, elles sont pratiquement évincées du système bancaire et d'autre part elles sont souvent prises au piège de la finance décentralisée qui pratique des taux usuraires qui n'affranchissent jamais les souscripteurs que sont les PME.

La modernisation des ports maritimes et fluviaux, la densification de la flotte commerciale et diversification des destinations (Bissau, Ziguinchor, Banjul).

Tableau 3 : Principal marché de la PME

	Observations	Pourcentage
Marché local	474	86,34
Marché national	10	1,82

Marché sous régional	62	11,29
Marché international	3	0,55
Total	549	100

Source : Calculs de l'auteur, enquête CCI AZ (2011)

Les modèles de développement par le bas épousent de facto ceux de l'intégration conçue par le bas. L'heure est à la solidarité multiforme pour activer de nouvelles énergies de proximité socio-économique et géographique.

L'intégration ne saurait porter les fruits attendus d'elle, si elle ne prend pas compte et ce de manière forte, l'implication effective des différents acteurs économiques et institutionnels des territoires concernés. La territorialisation de l'économie apparaît comme l'un des outils opérationnels pour une unification intelligente et pacifique des pays dans un objectif commun, Ousmane Sy qui fut l'un des artisans chevronnés de la mise en œuvre de la politique de la décentralisation au Mali, (2009) a su démontrer, de manière pertinente, que ce sont les territoires qui doivent aider à construire l'Afrique.

L'apport des collectivités locales dans le chantier de la construction régionale et/ou sous régionale pose fondamentalement la question dialectique local-global et l'articulation des échelles. (Peyrache-Gadeau, 2007).

Le local qui apparaît comme le refus d'un système unique et centralisé et comme la recherche de la taille humaine et de la proximité (GOUTTEBEL, 2003) pourrait faire ses lettres de noblesses dans la quête perpétuelle d'une solidarité panafricaine. En effet, la décentralisation y trouverait un cadre institutionnel pertinent. La coopération des collectivités transfrontalières décentralisées sous la bannière d'une haute autorité supranationale demeure aujourd'hui l'un des créneaux porteurs dans la dynamique de solidarités des Etats.

C'est ce l'on qualifie de coprosperité, c'est-à-dire arriver à une forme d'organisation où les ressources transfrontalières sont exploitées de façon intelligente et au profit des populations locales productrices et consommatrices.

Sur le plan strictement théorique, selon « le principe de cohérence de voisinage » mis en avant par Michel Phipps, les communautés locales grâce à leur homogénéité socio-historique et aux pratiques quotidiennes répétitives, ont la probabilité d'aboutir à un ensemble inséparable malgré les écrans politiques. Selon cet auteur, « cette dialectique du local au global fera entre-venir l'émergence de structures spatiales globales procédant des seuls comportements et interactions locales et individuelles » (PHIPPS, 2000).

Ainsi, la valorisation des espaces frontaliers par des projets territoriaux communs est indispensable. La volonté politique d'intégration régionale et les relations historiques multiséculaires des communautés transfrontalières sont à cristalliser dans un élan de projets et de programmes à envergure structurante et territorialisante.

4. Conclusion

L'objectif de cet article était d'étudier la capacité des PME de la région de Ziguinchor à favoriser le développement local et l'intégration des trois régions de la Casamance naturelle et celle entre le Sénégal, la Guinée Bissau et la Gambie. A la lumière de l'hypothèse principale qui consistait à admettre que les PME de la région de Ziguinchor, compte tenu de leurs caractéristiques et potentialités, impulsent le développement local et favorisent l'intégration interne et transfrontalière, l'exploitation et l'analyse des données d'enquêtes, selon la méthodologie de la statistique descriptive donnent des résultats qui montrent que l'hypothèse principale est vérifiée.

Ainsi, vu l'importance de la place que peuvent occuper les PME de la région de Ziguinchor dans la dynamique de promotion du développement selon l'approche territorialisée, il est à souligner en termes d'implication économique, qu'au-delà des volontés affirmées des Etats dans le processus de développement, l'enjeu majeur est à porter au niveau de l'implication des acteurs économiques. Il importe de reconsidérer la question à tous les niveaux d'interventions publiques pour arriver à des regroupements régionaux devenus aujourd'hui nécessaires. L'intégration par les collectivités locales est plus que pertinente pour arriver à impliquer les PME, véritables créatrices d'emplois et de richesse dans une dynamique que les sommités étatiques seules ne pourraient endosser d'une manière durable et pérenne. Il faut également prendre en compte des dysfonctionnements et des écarts de niveaux dans les différentes politiques de décentralisation des Etats, et aussi considérer des enjeux internes multidimensionnels qui gangrènent les Etats africains. Comment relever le défi de l'intégration par les territoires des collectivités locales alors que celles-ci sont loin d'être consolidées ?

Certes, l'on s'accordera que le processus nécessite un préalable à l'interne. Les Etats devront nécessairement parachever leur consolidation en renforçant leurs institutions, en stabilisant leur système politique et économique, en dotant les collectivités locales des cadres pertinents pour la prise en charge des visions internes de développements socio-économiques et des affaires supra-territoriales.

Bibliographie

- Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). (2011). Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS II), Dakar, 28 p.
- Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). (2014). Note d'analyse du commerce extérieur du Sénégal (NACE, 2014), Dakar, 35 p.
- Beccattini G., 1989. Les districts industriels en Italie, in Maruani M. et al. (éd.), *La flexibilité en Italie*, Syros, Paris, p. 261-268.
- Benko G, Dunford M., Lipietz L., 1996. Les districts industriels revisités ", in B. Pecqueur éd.
- Benko G., 1996, « Géographie économique et théorie de la régulation », *Finisterra*, XXXI, 62, 1997, pp. 7-28.
- Benko G., Lipietz A., 2000. *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Ed.Economica.
- Bretonès Daniel, « Innovation et compétitivité : La reconfiguration des territoires et la création de nouveaux écosystèmes industriels et de services est incontournable ! », *Vie & sciences de l'entreprise* 3/2011 (N° 189), p. 6-9
- Charte des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal, 2003, 3p
- Crevoisier O., Kebir L., 2007. Les ressources culturelles entre réseaux internationaux et développement local, Working paper 6/2007-F, GRET.
- Crevoisier Olivier., Kebir L., 2007. Les ressources culturelles entre réseaux internationaux et développement.
- Diop Amadou 2013, *Le territoire : un nouveau paradigme de développement et d'intégration sous-régionale*, 5p.
- Document de Politique Economique et Sociale du Sénégal (DPES, 2011), 46p.
- Dorothee Boccanfuso, François Cabral, Fatou Cissé, Abdoulaye Diagne et Luc Savard, in « Stratégies de réduction de la pauvreté au Sénégal : une analyse par la modélisation en équilibre général calculable microsimulé. *L'Actualité économique*, vol. 83, n° 4, 2007, p. 483-528.
- Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, 1996.
- Global local forum (2013), *dialogue des territoires. La coopération transfrontalière un levier pour le développement et la paix*, Cheikhe Hadjibou SOUMARE et François Albert AMICHIA : *La coopération transfrontalière pour aller plus loin dans l'intégration*, 13p.
- Gouttebel (J. Y.), 2003, *Stratégies de développement territorial*, Paris, Economica, 262p.
- Hadjou Lamara, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires (2004-2010)*, mis en ligne le 07 juillet 2009.

- Keith Hart. 1973. Informal income opportunities and urban employment in Kenya. *Journal of Modern African Studies* 11, 61–89.
- Kahn R., 2007. « Une approche pluridisciplinaire de la dimension culturelle du développement territorial », in Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaires, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007.
- Kherdjemil B., 2000. La notion d'espace institutionnel.
- Lacour C., 1996. « La tectonique des territoires: d'une métaphore à une théorisation », in Pecqueur B., (ed.) *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris.
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2004. « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », 4^eme journées de la proximité.
- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales (acte 3 de la décentralisation), 1p
- Marshall, A., 1890. *Principes d'économie politique* (traduction française 1906).
- Phipps (M.), 2000, « Du local au global : Une syntaxe de l'espace », *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives Géographiques sur l'Aménagement*, Paris, l'harmattan, pp.85-97.
- Samson I., 2004. *Territoire et système économique*, communication aux 4^emes journées de la proximité : Proximité, Réseaux et Coopération, Marseille les 17 et 18 Juin 2004.
- Sy (O.), 2009, « Reconstruire l'Afrique : Vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales », Jamana, 219 p.